

La CGT EP vous informe ..



Septembre 2026

Si ton établissement est sous contrat simple, tu es au bon endroit !!

Humeur

Une nouvelle année scolaire démarre... et le combat reprend de plus belle ! Si les vacances ont permis de souffler, la réalité du terrain nous rattrape vite : certains employeurs rivalisent toujours "d'ingéniosité" pour bafouer nos droits et inventer de nouveaux statuts précaires. Face à ces manœuvres, la CGT EP répond présent dès ce mois de septembre. Qu'il s'agisse de porter les dossiers devant les Prud'hommes pour faire respecter la loi et la mobilisation au quotidien auprès de nos adhérent·es, notre boussole reste la même : la défense stricte de nos conditions de travail.

Plus que jamais, le collectif est notre force !

Bientôt les élections professionnelles

En décembre 2026, vont avoir lieu les élections professionnelles. **Vous pouvez et devez voter**, mais pour cela il faut vous assurer que vous avez un compte sur ENSAP.



Voici la marche à suivre
➡ **Pour Suivre le Tuto,**
scannez le QR Code

Le collectif IME-ITEP : Un soutien essentiel

Le groupe de travail IME-ITEP de la C.G.T EP se mobilise au quotidien pour accompagner les enseignant·es sous contrat simple. Notre mission va bien au-delà de la simple réponse aux interrogations : **nous sommes là pour soutenir, conseiller et guider nos collègues** dans leurs démarches.

En fin d'année dernière, nous sommes allés sur le terrain à la rencontre des enseignant·es des DITEP DELIGNY et du PRADO pour faire front avec eux



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou besoin de notre appui.

Prévoyance : Éviter le pire n'est pas une victoire !

Face au chantage patronal, l'accord signé le 23 septembre permet de limiter la casse, sans être une victoire :

- **Sauvegarde des droits** : garanties maintenues et intégration préservée de tous les personnels IME-ITEP.
- **Recul financier** : la part salariale grimpe à 50 % (cotisation passant de 0,2 % à 0,55 % du brut).

La CGT exige la réinjection de ces économies patronales au bénéfice direct des salariés (NAO, action sociale).

➡ **Détails et analyse via le QR code.**



Mutuelle Obligatoire

Dans notre dernière lettre nous vous évoquons les déboires des salarié·es avec la mutuelle obligatoire. Parce qu'un bon dessin vaut mieux qu'un long discours, nous avons décidé de vous partager nos aventures sous forme de BD. ➡

